

171^e session du Conseil

Point 6.2: Rapport de la vingt-huitième session du Comité de l'agriculture (18-22 juillet 2022)

Le Comité de l'agriculture a tenu sa 28^e session, la première organisée selon des modalités hybrides, du 18 au 22 juillet 2022. Sur les 136 membres du Comité, 118 étaient inscrits pour assister à la session, dont 9 ministres. Au total, 778 participants étaient inscrits à la manifestation.

Le rapport de la 28^e session du Comité de l'agriculture qui est présenté au Conseil figure dans le document portant la cote C 2023/22. Le Comité a examiné les 27 points à l'ordre du jour, comme il est indiqué ci-après.

Le Comité a approuvé le rapport de la première session du Sous-Comité de l'élevage et son projet révisé de *Programme de travail pluriannuel 2022-2025*.

Le Comité a approuvé la proposition de *Priorités stratégiques de la FAO en matière de sécurité sanitaire des aliments au titre du Cadre stratégique 2022-2031* et a recommandé qu'elle soit présentée au Conseil de la FAO par l'intermédiaire du Comité du Programme.

Le Comité a donné des indications au sujet de l'approche «Une seule santé» et a recommandé à la FAO de renforcer la coopération entre l'Alliance quadripartite et la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV) pour que la santé des végétaux soit prise en considération, d'améliorer l'intégration et le partage de données entre les secteurs et d'aider les Membres en ce qui concerne leurs cadres nationaux d'alerte rapide au titre de l'approche «Une seule santé» pour qu'ils évaluent rapidement les risques relatifs aux maladies animales et aux zoonoses.

Le Comité a demandé à la FAO de poursuivre la mise en œuvre de son *Plan d'action contre la résistance aux antimicrobiens 2021-2025*, en étroite collaboration avec l'Alliance quadripartite, et d'aider les Membres à prendre des mesures contre la résistance aux antimicrobiens ainsi qu'à maîtriser ce phénomène tout le long de la chaîne d'approvisionnement alimentaire pour réduire le besoin d'antimicrobiens et promouvoir l'utilisation responsable et prudente de ces derniers dans les systèmes agroalimentaires.

Le Comité a examiné le rapport intitulé *L'avenir de l'alimentation et de l'agriculture – Facteurs et déclencheurs de transformation* et a recommandé à la FAO de renforcer sa prospective stratégique et aux Membres d'utiliser les produits de prospective pour éclairer les stratégies de développement national à l'appui de systèmes agroalimentaires durables.

Afin de faciliter l'accès et la participation des petits exploitants et des agriculteurs familiaux à l'innovation, aux informations et aux services de conseil dont ils ont besoin, le Comité a recommandé à la FAO de continuer à développer et promouvoir des approches participatives dans le contexte de la recherche agricole et des services de vulgarisation et de conseil pluralistes.

Le Comité s'est félicité des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale (2019-2028) et a invité la FAO à faire figurer les agriculteurs familiaux au rang de ses priorités dans la mise en œuvre de sa Stratégie en matière de science et d'innovation et de sa Stratégie relative au changement climatique.

Le Comité s'est penché sur le point relatif aux liens entre agriculture et forêts, qui se trouvait également à l'ordre du jour de la 26^e session du Comité des forêts, le Conseil ayant demandé que la coordination des questions intersectorielles soit renforcée et que les documents traitant de questions liées aussi bien à l'agriculture qu'aux forêts soient présentés aux deux comités. Il a recommandé à la FAO de continuer à recueillir et à analyser les données scientifiques et factuelles sur l'interdépendance entre l'agriculture et les forêts, y compris sur les facteurs qui favorisent, directement ou indirectement, la déforestation et la dégradation des terres. De plus, il a invité la FAO à réaliser une évaluation mondiale de la situation de l'agroforesterie et de la possibilité de transposer cette approche à plus grande échelle, et à faire rapport sur les progrès accomplis à sa 29^e session.

Le Comité s'est félicité des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Stratégie de la FAO relative à l'intégration de la biodiversité dans tous les secteurs de l'agriculture et du Plan d'action 2021-2023 y afférent, et a

demandé que les consultations se poursuivent en vue de la mise au point définitive du plan d'action 2024-2027, compte tenu des éléments qui se font jour dans les autres instances concernées.

S'agissant du rapport sur *L'État des ressources en terres et en eau pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*, le Comité a recommandé que la FAO envisage de rendre compte de ces questions dans une publication phare périodique pour répondre à la nécessité de disposer de suffisamment d'informations et d'analyses fiables pour éclairer les décisions relatives aux politiques et les programmes.

Afin de lutter contre la pénurie d'eau, le Comité a recommandé à la FAO d'intensifier les activités du Cadre mondial contre la pénurie d'eau dans l'agriculture, de procéder à une évaluation des régimes fonciers existants applicables à l'eau et d'engager un Dialogue mondial sur des questions touchant aux régimes fonciers de l'eau.

Le Comité, ayant pris acte de la nécessité d'améliorer la collaboration et la gouvernance intersectorielles pour traiter les questions relatives à l'utilisation des plastiques dans les systèmes agroalimentaires, a recommandé à la FAO de combler les lacunes au niveau des connaissances en menant des consultations inclusives auprès des Membres et des parties prenantes concernées et d'élaborer, dans le cadre de son mandat, un code de conduite volontaire sur l'utilisation durable des plastiques dans l'agriculture qui lui sera présenté à sa 29^e session.

Le Comité s'est félicité des progrès accomplis dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes et a recommandé à la FAO de prendre en compte la restauration des écosystèmes de production agricole dans les politiques et les programmes de l'Organisation.

Le Comité a approuvé le nouveau Cadre d'action 2022-2030 du Partenariat mondial sur les sols. S'agissant de la proposition d'institutionnalisation du Partenariat, il a recommandé à la FAO d'élaborer une analyse approfondie qui sera soumise à l'Assemblée plénière du Partenariat, à sa 11^e session, et dont les recommandations seront communiquées au Comité à sa 29^e session.

Le Comité s'est félicité de l'élaboration de la Stratégie de la FAO relative au changement climatique 2022-2031 et de la Stratégie de la FAO en matière de science et d'innovation 2022-2025, et a demandé à la FAO de poursuivre les processus de consultation ouverts afin d'affiner, d'une part, le plan d'action et, d'autre part, le cadre de haut niveau qui servira à l'élaboration de plans d'action régionaux.

Le Comité a examiné le Programme de travail de la FAO dans le secteur agroalimentaire au titre du Cadre stratégique 2022-2031 et a encouragé la FAO à continuer à s'efforcer de redynamiser son modèle d'activité pour que l'impact de son action soit maximal au niveau des pays et à renforcer son travail normatif.

Le Comité s'est félicité de la mise en œuvre des recommandations issues de sa 27^e session et a approuvé son Programme de travail pluriannuel 2022-2025.

Le Comité a par ailleurs approuvé le projet de résolution de la Conférence sur la proposition relative à l'instauration d'une journée internationale de la pomme de terre, lequel sera soumis au Conseil, à sa 171^e session, pour approbation, ainsi qu'à la Conférence, à sa 43^e session, pour adoption.

M^{me} Julie Emond, Présidente du Comité de l'agriculture